

on n'en parle que très-peu ; mais on tient de fréquentes Congrégations au *Quirinal* au sujet de l'Evêché vacant de la dernière de ces Villes , auquel S. S. dit avoir seule le droit de nommer ; & la Régence de *Parme* soutient au contraire , que de tout tems ses Ducs ont joiü de la prérogative de présenter trois Sujets au Pape pour en choisir un ; & que sur son refus ils pouvoient eux-mêmes l'élire.

IV. Quoiqu'il paroisse à *Naples* que tout favorise les intérêts du Cardinal Colcia , on agit toujours à *Rome* avec beaucoup de severité contre lui : Le 2. Octobre on afficha pour la seconde fois dans les lieux ordinaires de cette Capitale le Decret contre cette Eminence fugitive , par lequel elle est privée de tous ses Benefices , Privilèges , Exemptions &c. & ses Benefices déclarés vacans à la disposition du Pape : On y confirme de plus l'excommunication majeure contre tous ceux qui voudroient exiger ou même payer à ce Cardinal les revenus desdits Benefices : le tout selon le Decret qui fut affiché contre lui le 12. Août dernier. L'Evêque de *Targa* son frere est encore gardé à vûe dans le Château *Saint Ange* ; & l'on continuë toujours la recherche & l'emprisonnement d'une infinité de personnes accusées ou soupçonnées d'avoir malversé sous le Pontificat de Benoît XIII.

V. Le Canoniat de *Ste. Marie Majeure* dont le nouveau Cardinal Gentili jouïssoit avant sa promotion , a été donné à l'Abbé Rossi , & la Vice-Légation de *Bologne* à l'Abbé Simonetti Milanois : Le Pape a disposé aussi de la Charge de Votant de la Signature de grace en faveur de Mrs. Sparnochi & Lanfredini , & il a déclaré l'Abbé Barbarossa l'un de ses Prélats Domestiques. L'intention de S. S., comme Elle l'a donné à entendre , est que les nouveaux